



MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES



AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE
L'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS D'APPEL À CONCURRENCE N°06-2025/ACC/ADER

Objet : Projet d'électrification rurale dans vingt-quatre (24) Fokontany, dans le District d'Arivonimamo Région Itasy

- 1- Pour la mise en œuvre de la politique du secteur de l'énergie, le Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH) et l'Agence de Développement de l'Électrification Rurale (ADER) cherchent à accélérer le processus d'électrification rurale d'une façon efficace et effective, en assurant la qualité de la mise en œuvre des projets. Pour cela, ils ont confirmé leur volonté de développer les Partenariats Publics Privés ("PPP") dans une démarche qui allie la mise en place d'un cadre favorable au développement du secteur privé, tout en veillant aux volets sociaux et environnementaux afin de promouvoir des projets visant à maximiser l'impact positif de l'électrification et l'engagement du secteur privé.
- 2- Suite à une Candidature Spontanée déposée à l'ADER, et en application des dispositions du Décret n°2023-245 du 14 mars 2023 fixant les procédures relatives aux Concessions de Production, de Transport, et de Distribution ; aux Autorisations de Production et de Distribution et aux Déclarations de Production d'énergie électrique, l'Autorité Concédante lance un Avis d'Appel à Concurrence à tout opérateur intéressé par le projet en objet, et les invite à soumettre une candidature dans les conditions prévues au présent Avis.
- 3- Les firmes ou les consortiums intéressés devront répondre aux critères suivants : i) avoir des expériences concluantes en ingénierie, dans la conduite de travaux de construction et d'exploitation d'installations de production d'énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité et la distribution d'électricité, ii) disposer de capacités financières suffisantes et d'expériences concluantes dans la mobilisation de financements et iii) démontrer leur intégrité financière vis-à-vis de l'État.
- 4- L'ensemble du dossier de Candidature à fournir par les candidats doit être rédigé en français et comprendre une lettre de Candidature Spontanée et ses annexes contenant à minima :
 - Annexe 1 : Les informations générales sur le candidat et notamment une description de ce dernier et de ces références techniques et compétences dans le secteur, suivant le formulaire fourni en annexe du présent avis ;
 - Annexe 2 : Un rapport d'étude préliminaire indiquant entre autres la nature et le montant des investissements. Les caractéristiques principales du projet proposé y seront précisées, notamment la localisation de chaque site, le type d'énergie et la puissance pour les installations de production, la date prévisionnelle de mise en service, la zone géographique à desservir, et les installations à réaliser pour les réseaux de distribution.

- Annexe 3 : Dans cette annexe, le candidat fera la démonstration des bénéfices notamment sociaux, économiques et environnementaux attendus du projet. Pour l'exploitation des réseaux de distribution, l'impact positif sur la capacité des réseaux de distribution sera également pris en compte ;
 - Annexe 4 : États financiers des trois (03) dernières années seulement en EURO ou en DOLLAR ou en ARIARY (en cas de consortium, états financiers de chaque entreprise) ;
 - Certificat de non-faillite daté d'au moins trois (3) mois, délivré par un Tribunal de Commerce, et toutes autres informations relatives aux actions judiciaires auxquelles le Soumissionnaire pourrait être partie (en cas de consortium, certificat de chaque entreprise).
- 5- Les dossiers doivent être fournis sous le format suivant : Version papier signée en 2 exemplaires (dont un original et une copie) et en version numérique sur clé USB ; et doivent être déposés, sous pli fermé, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **03 SEPT 2025** à **10 heures 30 mn** avec la mention: « Appel à Concurrence N°06-2025/ACC/ADER ». Les dossiers de Candidatures seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les dossiers arrivés hors délai ne seront pas recevables :

Adresse : Agence de Développement de l'Électrification Rurale
Rue Farafaty Ampandrianomby - Enceinte du Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures –
Bâtiment « Trano Vao », 2^{ème} Etage.

- 6- La présélection des firmes se fera sur la base des critères définis dans la Grille d'évaluation annexée au présent Avis. La Grille d'évaluation, la liste des localités, et le formulaire Annexe 1 peuvent être demandés à l'adresse ci-dessus du lundi au vendredi, de 09h à 16h, ou par e-mail aux adresses : std.ader@outlook.com ; carl.ader@outlook.com; jessy.ader@outlook.com
- 7- Cet Avis d'Appel à Concurrence sera affiché aux bureaux des Communes Rurales concernées et au bureau de la Région Itasy, ainsi qu'au Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures. Il est également publié par voie de presse.
- 8- Dans l'hypothèse où, suite à la publication de l'Avis d'Appel à Concurrence, plusieurs candidats sont sélectionnés, l'Autorité Concédante initie un Appel d'Offres Restreint avec l'ensemble des candidats sélectionnés. Dans le cas où aucun autre candidat n'est sélectionné, l'Autorité Concédante peut initier des discussions avec le candidat ayant initialement soumis la Candidature spontanée. ✕

Antananarivo, le **03 SEPT 2025**

Le Secrétaire Exécutif p.i de l'ADER

